

Étant l'une des plus importantes commissions scolaires du Québec, la Commission scolaire de Laval dessert une population scolaire très variée de plus de 56 000 élèves par l'entremise de ses 82 établissements. Elle emploie plus de 9 000 employés. Elle se démarque par la culture collaborative, qui lui a permis d'évoluer parmi les leaders en termes de maturité organisationnelle. Les principaux axes de développement ont permis de mettre en place une gestion axée sur la collaboration et la responsabilisation de tous les gestionnaires.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT OU DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

NATURE DE L'EMPLOI

Sous l'autorité du directeur général, l'emploi de directeur général adjoint ou directrice générale adjointe comporte l'exercice de toutes fonctions et de toutes tâches définies par le directeur général relativement à l'administration des activités, des programmes et des ressources de la commission scolaire, de même que l'exercice sous son autorité des droits, pouvoirs et obligations délégués par le conseil des commissaires.

Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes :

- superviser la gestion des établissements et des services administratifs sous sa responsabilité, s'assurer de la mise en œuvre de leurs projets éducatifs et évaluer les résultats obtenus;
- participer à l'élaboration des objectifs et des politiques de la commission scolaire;
- coordonner l'application des politiques de la commission scolaire en concertation avec les directions d'unités administratives dans des champs d'activités de nature éducative ou administrative;
- s'assurer que l'offre de services en enseignement soit adaptée à la réalité lavalloise et qu'elle maximise les chances de réussite de tous les élèves, notamment les élèves HDAA et les élèves issus de l'immigration;
- assurer la mise en œuvre du plan d'engagement de la réussite ainsi que des orientations de la politique de réussite éducative du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

QUALIFICATIONS MINIMALES ET COMPÉTENCES REQUISES

- Un grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ de spécialisation approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'un minimum de trois ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire. Un grade universitaire de 2^e cycle constitue un atout;
- huit années d'expérience pertinente, dont au moins trois dans un emploi de cadre en éducation.

DÉFIS

- Poursuivre l'objectif principal visant la réussite de tous les élèves jeunes et adultes;
- Répondre au besoin grandissant de places pour les élèves sur le territoire lavallois, notamment en participant à l'élaboration de stratégies visant l'ajout d'espace (ex : construction et agrandissement d'établissements scolaires);
- Participer au développement d'une culture d'amélioration continue et savoir mettre en place des objectifs et des indicateurs dans le cadre de bonnes pratiques de gestion;
- Poursuivre le développement et le maintien de partenariats auprès des organismes, des entreprises et des diverses ressources collaborant étroitement avec la commission scolaire;
- Poursuivre et promouvoir l'expérience-client.

COMPÉTENCES ET CARACTÉRISTIQUES

Vous vous distinguez par :

- Votre vision stratégique, soit votre capacité d’anticiper l’évolution des besoins, le positionnement de la commission scolaire dans la communauté ainsi que les demandes de la clientèle, d’élaborer des stratégies et de projeter une perspective d’avenir, à partir de votre lecture de l’environnement;
- Encourager le développement continu, les initiatives locales, l’entrepreneurship et l’émergence de pratiques novatrices à l’égard de son équipe et du personnel;
- Votre capacité à mesurer la portée politique, publique et médiatique des actions et des décisions de la commission scolaire;
- Votre capacité à tolérer l’ambiguïté;
- Votre courage d’agir, de ne pas avoir peur de quitter le confort pour avancer et de ne pas reporter les décisions difficiles;
- Votre sens de la créativité et de l’innovation, étant constamment à l’affût de nouvelles tendances, de la recherche et des pratiques qui s’appuient sur les données probantes;
- Votre capacité à établir des relations de qualité et à favoriser, au sein de votre équipe, un climat de travail harmonieux;
- Votre leadership mobilisateur, soit votre capacité d’influencer vos collaborateurs et partenaires, de donner une direction claire ainsi qu’un sens aux efforts et aux objectifs communs;
- Votre capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément;
- Votre capacité à créer un climat bienveillant où chacun pourra prendre sa place et jouer un rôle de leader;
- Votre loyauté;
- Votre grand respect des différences et votre ouverture à la diversité;
- Votre capacité à utiliser l’intelligence émotionnelle et collective.

RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail, y compris la rémunération, sont conformes au règlement ministériel sur les conditions d’emploi du personnel hors cadre des commissions scolaires. Le traitement annuel correspond à la classe 14. La personne retenue sera soumise à une période de probation.

DATE D’ENTRÉE EN FONCTION

Dès la nomination

CANDIDATURES

Votre curriculum vitae, accompagné d’une lettre motivant votre intérêt, doit parvenir **au plus tard le 1^{er} mars, à 16 h** à l’attention de :

Sélection DGA-confidentiel
a/s Directeur général de la
Commission scolaire de Laval
à l’adresse électronique suivante :
selectiondga@cslaval.qc.ca

Seules les candidatures reçues à cette adresse seront considérées.

La commission scolaire se réserve le droit d’ajouter une étape préalable au processus des entrevues.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d’accès à l’égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l’application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s’ils ou elles font partie d’un de ces groupes. Des mesures d’accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers. La commission scolaire remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu’avec les personnes retenues pour les entrevues. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Pour obtenir des informations sur la Commission scolaire de Laval, vous êtes invité à consulter notre site Internet : www.cslaval.qc.ca